



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 mars 2003

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 17 mars 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 31 mars 2003

**Mise en lumière de bâtiments publics - Acceptation de l'Avant
Projet Sommaire (APS) et demande de subventions**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Melle Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

Excusés :

Conseillers :

M. Franck GIRAUD, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 mars 2003

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Par délibération en date du 11 septembre 2000 le Conseil Municipal a décidé la mise en lumière des églises de Sainte-Pezenne, Souché, Saint-Florent, Saint-Hilaire et Saint-Etienne, ce dans le cadre de la valorisation patrimoniale des différents bâtiments publics dans les quartiers, selon des principes identiques à ceux appliqués aux monuments déjà illuminés :

× Eclairage des façades,

× Mise en valeur d'éléments architecturaux particuliers.

L'équipe de Maîtrise d'Oeuvre Franck FRANJOU et OTH CENTRE a été désignée et vient de remettre le dossier d'Avant Projet Sommaire.

Parallèlement sur les bases de ce dossier, il est nécessaire de rechercher des financements auprès des partenaires publics ou privés susceptibles d'être intéressés par ce type d'opération.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'Avant Projet Sommaire ci-joint,

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à solliciter auprès des différents partenaires potentiels (Etat, Conseil Régional, Conseil Général...) des subventions.

Parallèlement se poursuivent les études en lien avec les Conseils de Quartier, l'objectif étant un appel d'offres en fin d'année et une réalisation étalée au cours des trois prochaines années.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gilles FRAPPIER